



Bruxelles, le 25 novembre 2022

CM 5501/22
OJ CONS
AGRI
PECHE

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

(Agriculture et pêche)

Bruxelles, bâtiment du Conseil à confirmer

11 et 12 décembre 2022 (10:30, 10:00)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Activités non législatives

PÊCHE

Règlement du Conseil établissant, pour 2023, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques en mer Méditerranée et en mer Noire ☐(*)
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique

Règlement du Conseil établissant, pour 2023, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union, et établissant, pour 2023 et 2024, de telles possibilités de pêche pour certains stocks de poissons d'eau profonde ☐(*)
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique

AGRICULTURE

Évaluation de la législation de l'UE sur le bien-être animal (bilan de qualité)



Informations communiquées par la présidence et par la Commission
Échange de vues

Situation du marché, en particulier à la suite de l'invasion de l'Ukraine

Informations communiquées par la Commission et les États membres
Échange de vues

Plans stratégiques relevant de la PAC: situation actuelle et nouveaux défis



Informations communiquées par la Commission
Échange de vues

Divers

Agriculture

a) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)



- i) Règlement sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques – état d'avancement
- ii) Règlement relatif aux indications géographiques et aux systèmes de qualité – état d'avancement

Informations communiquées par la présidence

b) "Harmonized front of pack labelling and its impact on sustainable food labelling" (L'harmonisation de l'étiquetage sur la face avant des emballages et son incidence sur l'étiquetage des denrées alimentaires durables) (Bruxelles, 10 novembre 2022): résultats de la conférence de haut niveau



Informations communiquées par la présidence



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission



Point sur lequel un vote peut être demandé



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu